

REGLEMENT DE L'INITIATION AU TRAIL ET LA RANDO DE NUIT

1/Présentation

Il ne s'agit pas d'une compétition (vous n'aurez pas de dossard), mais uniquement d'une sortie de nuit, soit, en courant, pour l'initiation au Trail, soit en marchant, pour la randonnée. L'Initiation au Trail et à la Rando de Nuit, se déroule dans la commune de Conches-en-Ouche. Vous prendrez le départ, au cœur de la Ville, devant la Salle des Fêtes, rue Sainte Foy, puis vous traverserez l'Arborétum et ressortirez rue de Rhodes. Par un chemin forestier, vous rejoindrez la Passerelle, que vous emprunterez, pour traverser la déviation de Conches en Ouche. Puis, en direction du Pré Bourbeux, toujours dans la forêt, par des petits chemins où vous croiserez sûrement quelques gibiers, vous rejoindrez une belle portion bitumée, le long de la voie ferrée, qui vous mènera jusqu'à la Gare. Une dernière petite grimpette vous permettra de revenir à la Salle des Fêtes, par la rue de l'Hôtel Dieu.

2/Recommandations

Chaque participant devra être en possession d'un équipement lui permettant d'éclairer sa progression (lampe frontale recommandée). En décembre, il ne fait pas chaud, prévoyez un équipement vestimentaire approprié à la saison : gants et bonnets seront les bienvenus. Soupe, ravitaillement et café vous attendent dès votre retour.

3/Modalités d'inscriptions

Vous pourrez vous inscrire en allant directement sur le site www.normandiecouseapied.com Plusieurs solutions vous seront proposées, à savoir que le tarif est identique que ce soit pour courir 6km ou 12km ou pour marcher 6km, il vous sera demandé la somme de **7€**.

Mais comme les fonds sont récoltés au profit du Téléthon et que pour bénéficier d'une exonération d'impôts, il faut verser au minimum **10€**, cette option sera aussi possible, vous aurez aussi la possibilité de verser **20€, 50€** ou **100€**

Pour toutes les sommes de **10€** et au-delà, vous pourrez imprimer un reçu prouvant votre don au Téléthon, au moment de votre paiement, car l'argent part directement pour l'AFM Téléthon. Pour ceux qui vont verser **7€**, la somme totale sera mise sur le compte de l'Association Run'In Conches (Organisatrice de l'événement) et reversée au Téléthon le lendemain de l'événement. Pour les retardataires, il sera possible de s'inscrire sur place, en remplissant un bulletin d'inscription, et, en arrivant suffisamment tôt, pour ne pas faire retarder le départ, cela vous coutera au minimum **10€** (vous pourrez verser plus si vous le souhaitez), chèques à l'ordre de l'AFM Téléthon.

Une autre possibilité d'inscription est possible, elle pourra se faire par courrier postal. Il suffit de remplir le bulletin d'inscription et de l'envoyer par la Poste, sans oublier de noter le montant d'inscription que vous souhaitez verser et d'ajouter le chèque à l'ordre de l'AFM Téléthon.

Adresse pour courrier postal :

Sarah SANCHEZ

Trail et Rando Téléthon

1 Rue de la Vallée Launay

27190 - SAINT-ELIER

4/Conditions de participation

Il n'y aura pas de dossards, ni de classements, nous ne demandons pas de certificat médical, ni de PPS, ni de fournir une licence, vous participez à l'Initiation au Trail et à la Rando de Nuit, sous votre entière responsabilité. Si vous venez avec des enfants, vous en êtes responsables. Evitez les poussettes, nous préférons voir les petits enfants dans les sacs, prévus pour le portage des enfants que des parents, en galère dans la forêt, à cause d'une poussette, mal équipée. Vous pouvez venir avec votre chien, bien sûr, il devra être tenu en laisse et en aucun cas ne devra gêner les autres participants, là aussi vous êtes responsable de votre animal. Par contre, nous n'acceptons pas les engins électriques (trottinettes etc.) ni bicyclettes (VTT, VTC).

5/Balisage

Les parcours seront entièrement balisés par des drapeaux, fanions, pancartes et ru balise munis de stickers visibles de nuit. Des bénévoles seront répartis le long du parcours pour sécuriser les passages dangereux

6/Sécurité

Un arrêté Municipal nous permet de bloquer la circulation dans tout le centre-ville, de 20h à 24h. Vous trouverez suffisamment de place sur les nombreux parkings, à proximité de la Salle des Fêtes.

La Gendarmerie et la Police Municipale seront aux endroits stratégiques, pour empêcher la circulation des véhicules, pendant le passage des participants, sur les voies routières.

Une équipe de secouristes sera présente, sur place, pendant toute la durée de la manifestation, pour parer à tous les besoins.

7/Renseignements complémentaires

Pour toutes demandes particulières vous pouvez nous contacter :

Fabrice Humbert : 06 80 83 37 26

Daniel Desroles : 06 89 89 61 89

"Si pour des raisons indépendantes de notre volonté (interdictions par des décrets départementaux ou nationaux, pour quelques raisons que ce soit), nous devons annuler l'épreuve, nous nous engageons à verser la somme récoltée, comme prévu, à l'ordre du Téléthon, sans aucun remboursement auprès des participants."

